

BC PharmaCare

Bandes réactives pour glycémie

BC PharmaCare assure la couverture d'un certain nombre de bandes réactives pour glycémie par an en fonction du traitement de diabète que vous recevez.

Limite maximale de bandes réactives par an

Si vous appartenez à plus d'une des catégories de traitement suivantes, votre couverture atteint la limite la plus élevée :

Avec insuline mais sans surveillance flash et continue du glucose. **Limite annuelle** : 3000

Avec insuline et surveillance flash et continue du glucose. **Limite annuelle** : 200

Antihyperglycémifiants présentant un risque plus élevé d'hypoglycémie (par exemple, sécrétagogues de l'insuline, sulfonylurées comme le glyburide, et méglitinides comme le répaglinide). **Limite annuelle** : 400

Antihyperglycémifiants présentant un risque moindre de provoquer une hypoglycémie (par exemple, inhibiteurs de l'alpha-glucosidase comme l'acarbose; biguanides comme la metformine; inhibiteurs de la dipeptidylpeptidase-4 (DPP-4) comme la linagliptine; incrétinomimétiques/GLP-1 comme le sémaglutide; inhibiteurs du cotransporteur sodium-glucose de type 2 comme l'empagliflozine; thiazolidinediones comme la pioglitazone). **Limite annuelle** : 200

Régime alimentaire/exercice. **Limite annuelle** : 200

- Lorsque vous achetez des bandes réactives, le système informatique (PharmaNet) réduit le montant de votre limite annuelle.
- Si vos traitements changent, votre limite annuelle est automatiquement mise à jour dans PharmaNet.
- Pour savoir combien de bandes il vous reste, appelez HIBC (numéro ci-dessous).
- Assurez-vous que la date d'expiration des bandelettes que vous achetez est suffisamment éloignée dans le temps.
- Demandez à votre médecin ou à votre éducateur spécialisé en diabète de vous indiquer à quelle fréquence utiliser les bandes ou visitez diabetes.ca/takecharge

Si vous avez besoin d'un nombre supplémentaire de bandes

Votre médecin ou votre centre d'éducation spécialisé en diabète peut demander à PharmaCare d'assurer la couverture de bandes supplémentaires si vous avez besoin d'en utiliser plus souvent. Vous ne devez pas prendre d'insuline ni :

- avoir atteint les limites de glycémie fixées par un médecin pendant trois mois ou plus;
- avoir contracté une maladie ou une affection aiguë susceptible d'affecter le contrôle de votre glycémie;
- avoir commencé ou arrêté des médicaments susceptibles de provoquer une hypoglycémie ou une hyperglycémie;
- occuper un emploi où l'hypoglycémie représente un risque important pour la sécurité (par exemple, pilotes, chauffeurs de camions commerciaux);
- être atteinte de diabète de grossesse.

Dans de rares cas où vous auriez besoin d'utiliser les bandes plus fréquemment pour des raisons de santé ou si vous prenez de l'insuline, votre endocrinologue pourra soumettre une demande à PharmaCare pour obtenir des bandes supplémentaires.

Des questions?

Appelez-nous du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 16 h au 1-800-663-7100